

Réunion publique du Conseil Consultatif de Quartier «Ternes-Maillot»

Le 26 mars 2015

Au collège Malraux 5bis, rue Saint Ferdinand Paris 17^e

Thème :

Le Village Saint Ferdinand

A la tribune :

Valérie NAHMIAS, Conseillère de Paris, déléguée du maire au conseil consultatif de quartier Ternes-Maillot

Geoffroy BOULARD, Conseiller de Paris, 1^{er} Adjoint au Maire

Agnès TOURY, Adjointe au maire chargée du Logement

Sébastien DURAND, Commissaire central du 17^{ème} arrondissement

Carole BENOUAICHE, Présidente de l'association Village St Ferdinand

Olivier RAYNALT, Chef de la Division territoriale, Direction de la propreté et de l'eau

Jean-François FOREST, Président de l'association Paristoire

Début de réunion 19h10

Valérie NAHMIAS introduit la réunion par des remerciements à l'attention des habitants, des intervenants, des élus et du collège Malraux pour l'accueil réservé au conseil de quartier. Pour cette plénière, elle a souhaité avoir une approche territoriale avec un focus sur le secteur Saint Ferdinand et aborder ainsi les problématiques de manière transversale. Un questionnaire a été diffusé en amont pour recueillir les avis des habitants et les retours ont été nombreux. Valérie NAHMIAS remercie tout particulièrement Carole BENOUAICHE qui a été très active dans l'aide à la réalisation et la diffusion de ce questionnaire et qui présentera les résultats.

Elle propose de débiter l'ordre du jour avec Sébastien DURAND, commissaire central nouvellement arrivé sur le 17^{ème} arrondissement.

Sébastien DURAND rappelle que la Police lutte contre les phénomènes de délinquance. Le commissariat est bien au fait des problèmes de drogues (échanges de cocaïne), de vol à l'étalage ou encore de cambriolage que rencontre le quartier. Un habitant sur 100 est touché par le cambriolage dans le 17ème arrondissement. Toutefois, Sébastien DURAND se félicite du travail de la Brigade anti-criminalité qui a démantelé récemment une filière organisée du vol : une centaine de voleurs ont été interpellés.

Il invite à adopter quelques bons réflexes pour limiter les cambriolages :

- Ne pas laisser de clés dans les boîtes aux lettres
- Ne pas uniquement claquer la porte mais toujours faire un tour de clé
- Fermer les fenêtres, notamment s'il y a des échafaudages
- Changer le code du bâtiment régulièrement
- Si un papier, ou autre, gêne la fermeture de la porte collective, retirez-le
- Pour en savoir + cliquez sur le lien suivant [les bons réflexes](#)

A la Police, il existe un référent sûreté qui dispense des formations de prévention du cambriolage auprès des gardiens d'immeuble. Les demandes de formation sont à adresser à mpc-17@interieur.gouv.fr

Les commerçants sont également concernés par le vol. La préfecture de police propose un dispositif pour accompagner la sécurité des commerces : pour en savoir davantage, cliquez sur le lien suivant [CESPPLUSSUR](#) . Ne pas hésiter également à appeler le commissariat et à transmettre des vidéos au 01 44 90 36 85.

Et surtout, **appeler le 17** pour une urgence et une intervention rapide. Il s'agit d'un centre d'appel parisien habilité à cerner les situations d'urgence et à mobiliser les équipes compétentes pour intervenir.

Attentifs aux signalements des habitants, Sébastien DURAND a apporté les réponses suivantes :

- Les personnes sans abri présentes sur la voie publique ne relèvent pas des compétences de la Police sauf si leur comportement est agressif. Ces situations sont délicates à gérer et demandent du temps et du dialogue.
- Les jeunes présents sur la dalle Pereire créent des nuisances par leur regroupement le soir mais ce ne sont pas des dealers. Une équipe de police effectue au moins 1 passage par jour sur ce secteur pour diminuer les nuisances.
- Concernant le stationnement 2 roues sur les trottoirs, la Police accorde une certaine tolérance à ceux qui ne gênent le passage des piétons. Dans le cas contraire, il y a une verbalisation, toutefois le plan Vigipirate réduit le nombre d'agents missionnés sur la voie publique, il y a donc moins de verbalisations actuellement.
- Il existe une unité de police administrative spécialisée dans la réglementation commerciale qui peut procéder à la fermeture administrative de commerces. Cette unité est notamment chargée de contrôler le respect des heures d'ouverture autorisées.

Valérie NAHMIA ajoute que la mairie du 17^{ème} a initié une médiation avec certains établissements de la rue Brunel.

Carole BENOUAICHE est opticienne sur la rue Saint Ferdinand et elle assure la présidence de l'association Village St Ferdinand qui regroupe 40 commerçants. Elle remercie les riverains qui ont participé en répondant au questionnaire et elle fait un retour sur les résultats :

Les thèmes ayant le plus d'intérêts sont la Sécurité, la Propreté, la Circulation ainsi que les animations et les espaces verts.

En termes de Sécurité, les habitants et commerçants constatent qu'il y a beaucoup de repérages pour des vols futurs. Ils se demandent comment sont utilisées les caméras de vidéoprotection. Ils souhaitent également des passages plus fréquents de patrouilles de police pour dissuader les délinquants. Le manque d'éclairage public renforce également le sentiment d'insécurité.

Concernant la Propreté, les riverains souhaiteraient davantage de poubelles de rues et que des sacs pour déjections canines soient mis à disposition. Les commerçants proposent de décaler le passage des collectes de déchets qui a souvent lieu entre 10h et 11h car cet horaire correspond à l'heure des livraisons.

S'agissant des animations du quartier, les illuminations de Noël ainsi que la brocante sont très appréciées. Et pour aller plus loin, beaucoup souhaitent un embellissement de la place Saint Ferdinand pour développer des animations culturelles ponctuelles.

Olivier RAYNALT présente l'organisation des services de propreté de la Ville de Paris : parmi les 6000 agents affectés à la propreté de la commune, 380 personnes sont dédiées au 17^{ème} arrondissement. Les agents travaillent en roulement tous les jours (hormis le 1^{er} mai), de 6h à 21h.

Selon les arrondissements, la collecte des déchets ménagers à Paris est effectuée par la Ville ou bien par des entreprises privées. Celle du 17^{ème} arrondissement est entièrement assurée par la régie publique. Les missions de propreté (balayage, lavage) sont exclusivement réalisées par les services municipaux.

La collecte des [bacs verts](#) a lieu tous les jours (y compris dimanche et jours fériés) de 6h à 12h. Il y a plus de 21.000 bacs verts dans le 17^e.

La collecte des [bacs jaunes](#) a lieu les mardis & vendredis de 6h à 12h. Si les bacs sont refusés suite à un mauvais tri, ils sont à présenter le lendemain avec les bacs verts. Il existe plus de 8.000 bacs jaunes dans le 17^e.

La collecte du verre – [bacs blancs](#) – a lieu les lundis après-midi. Il y a plus de 5.000 bacs blancs dans le 17^e ainsi que 51 colonnes à verre sur l'arrondissement.

Les **corbeilles** de la voie publique sont vidées tous les jours, voire 2 fois par jour.

L'enlèvement des **encombrants**, est gratuit et se fait dans la demi-journée. Il suffit de prendre RDV au 3975 (*Prix d'un appel local et temps d'attente gratuit*). Ce service est efficace, unique en Europe, et malgré tout, sur les 250 dépôts collectés, chaque jour, dans le 17^{ème}, la moitié sont encore des dépôts sauvages.

L'**Eco-Point mobile** est un nouveau service en expérimentation dans le 17^e. Il permet la collecte de petits encombrants et déchets « complexes » des particuliers (piles, radios, ampoules, pots de peinture, déchets électriques et électroniques, vêtements...). Ce service est proposé les 1^{er} et 3^{ème} samedis de chaque mois au 170, rue Cardinet (le long du parc Martin Luther King).

La déchèterie la plus proche du quartier se trouve à Porte de La Chapelle dans le 18^{ème}. Son accès est gratuit pour les particuliers parisiens. Une réflexion est menée pour une ouverture payante des déchèteries en direction des professionnels.

Depuis l'extension de la loi de lutte contre le tabagisme aux cafés, restaurants et boîtes de nuit, on note une présence croissante de **mégots de cigarettes** sur les trottoirs et dans les caniveaux. Les mégots sur les voies publiques peuvent être limités par des solutions simples et appropriées, telles que la pose de cendriers sur pied ou muraux – avec exonération des droits de voirie : pour en savoir davantage cliquez sur le lien suivant [Limitez les mégots](#)

Depuis 2013, il existe un nouveau dispositif « **Dans ma Rue** » qui permet de signaler les anomalies constatées dans la rue via une application mobile ou un formulaire en ligne. Retrouvez l'application mobile en cliquant sur le lien suivant [DansMaRue](#) et cliquez sur le lien suivant pour accéder directement au formulaire [formulaire internet](#)

Les services de la Propreté proposent également des actions de sensibilisation au sein de manifestations ou auprès des écoles. Il existe des **panneaux de signalisation mobiles** indiquant des interdictions de dépôts sauvages, d'uriner ou déjections canines. Ils peuvent-être posés ponctuellement sur des endroits ciblés.

L'enlèvement des graffitis, le nettoyage des marchés alimentaires, le salage et le déneigement des chaussées ainsi que la pose des panneaux électoraux relèvent également des missions Propreté de la Ville de Paris.

Pour répondre aux questions des habitants, Olivier RAYNALT a apporté les précisions suivantes :

- Les bouches de lavage qui restent ouvertes ne sont pas du fait des balayeurs. Cette eau non potable est à la portée de tous avec une clé carrée. Il ne faut pas hésiter à signaler tout écoulement prolongé.
- Il est parfois difficile de déterminer si un déchet relève du bac jaune ou vert, dans le doute, il vaut mieux le mettre dans le bac vert.
- Il est possible de changer le gabarit de votre bac en contactant les services de la Propreté
- Les tracts publicitaires posés sur les pare-brise des voitures profitent d'un vide juridique, dans l'immédiat, il n'y a aucune interdiction.
- La Ville de Paris accompagne les initiatives de compost collectif portées par des habitants volontaires.

Valérie NAHMIAS souhaite qu'à chaque plénière, il y ait une petite présentation de l'histoire du quartier grâce à l'appui de l'association PARISTOIRE.

Des Ternès à Carnot en passant par Saint-Ferdinand...Présentation historique de Jean-François FOREST :

« Au beau milieu de l'avenue des Ternès, nous saluons Tristan Bernard dont le buste placide ne parvient pas à trahir tout l'humour et l'ironie. Il a sa placette devant l'église Saint-Ferdinand ; amoureux du 17^{ème}, il y est bien! [...] »

L'église Saint-Ferdinand doit son nom au Prince héritier **Ferdinand d'Orléans**, fils aîné du Roi Louis-Philippe, mort accidentellement, à la hauteur de la porte des Ternès, le 16 juillet 1842, à l'âge de 32 ans.

Les travaux d'édification du bâtiment actuel commencent le 31 octobre 1937. Interrompus par la guerre, ils vont reprendre à la Libération, assez péniblement faute de moyens. Ça n'est du reste que grâce à une souscription que la vaste et belle église sera inaugurée. Voilà qui vaut bien une question : Quand l'actuelle église Saint-Ferdinand, dont

l'édification commença en 1937, fut-elle ouverte aux paroissiens ? Réponse : en 1957 ! 20 ans plus tard, *et j'insiste*, grâce aux très nombreux souscripteurs du quartier !

La rue Saint-Ferdinand a été ouverte officiellement en 1858. L'école du numéro 5, avec son écusson caractéristique est de 1889. Elle est de style « Jules Ferry », en souvenir de ce ministre de l'Instruction publique à l'origine de la gratuité, l'obligation, et la laïcité de l'enseignement primaire. Au numéro 25, l'Hôtel particulier, édifié en 1863 sur les plans de l'architecte Charles Blanc a gardé ses écuries intactes, au fond d'une charmante cour.

La **place Saint-Ferdinand** qui s'appelait, avant 1860, **Rond-point de Ferdinandville**, un nom insolite pour un lotissement qui n'eut pas le succès escompté, ce qui incita son promoteur à l'offrir à la Commune, le 8 juillet 1853... Au milieu de la place, on peut découvrir et s'amuser gentiment de la sculpture de Léon Serpollet, pulvérisant tous les records de vitesse (121 kilomètres heures !), en 1902 au volant de sa voiture à vapeur... Cette œuvre de Jean Boucher fut inaugurée le 16 juin 1911. Il est fort inquiétant de constater que les pluies acides, le dioxyde de carbone, et d'autres polluants, ont ravagé la pierre. Le plus grand record de Léon Serpollet figure sur un rectangle de carton. Le numéro de son permis de conduire obtenu en 1887 : numéro **00001** !

Extraordinaire aussi d'apprendre que **Louis et Marcel Renault** eurent la vocation de l'Auto après leur rencontre avec Serpollet, qui dévalait ce jour-là, aux commandes d'un tricycle à vapeur, l'avenue de Saint-Ouen... [...] Nous quittons la place Saint-Ferdinand par la **rue Brunel** qui s'appelle ainsi depuis le 10 août 1868. Or, ingénieur et architecte, Brunel (1769-1849) construisit le théâtre de New York et devint célèbre pour une autre réalisation : le tunnel qui passe sous la Tamise à Londres, inauguré en 1842.

La rue des Acacias : elle fut plantée des arbres de cette essence dès sa création, en 1823, d'où son nom. Les acacias disparurent en 1880 ; le nom resta... Rue d'Armaillé: cette voie très ancienne montait des Ternès à l'Etoile. Secret d'Histoire, Haussmann, le préfet-bâtitteur avait en tête de la démolir ou de l'élargir pour que ses 12 avenues rayonnantes soient toutes de bonne longueur. Mais il savait aussi la chose impossible car la première église Saint-Ferdinand venait d'être inaugurée. Au débouché de la rue, côté pair, qui pourrait imaginer que ces locaux commerciaux furent les premiers bains-douches municipaux du 17^{ème}, ouverts en 1863, et considérés comme les plus modernes de la Capitale ! A savoir aussi que les 250 mètres de cette rue, offerts à la Commune par le marquis d'Armaillé, furent nivelés avec plusieurs dizaines de tonnes des débris des fondations et des fragments de pierre de l'Arc de Triomphe !...

Carnot nous attend !... Lazare Carnot, le Grand Carnot (1753-1823), général de division qui créa les 14 armées de la Première République, ce qui le fit appeler « l'organisateur de la victoire ». Mais, il est bien certain que c'est aussi un hommage à Sadi Carnot, son petit-fils, Président de la République, assassiné à Lyon, le 25 juin 1894. L'avenue Carnot est la seule à être plantée d'arbres à longues feuilles aux fleurs superbes, violettes, à l'odeur de violette (ce qui semble logique)... Cet arbre est d'origine chinoise, rapporté par le botaniste hollandais Siebold. Ce sont les paulownias, ainsi nommées en l'honneur de la princesse Anna Pavlovnade Russie ; celle-ci, devenue Reine de Hollande, fit don de plusieurs plants au Museum d'Histoire Naturelle de Paris... Le XVII^{ème} l'en remercie ! »

Valérie NAHMIA ajoute que toutes les informations concernant le Conseil de Quartier, les prochaines dates de réunions et de promenades exploratoires sont sur le site de la Mairie du 17^e <http://mairie17.paris.fr/mairie17/>

Elle conclue en remerciant le personnel de la Mairie tout particulièrement le service Démocratie locale pour son efficacité, son écoute et sa présence jusque tard ce soir et donne rendez-vous à la prochaine plénière du 20 mai.

Fin de réunion 21h15